

## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique, à l'Hôtel-de-Ville (Salle du Conseil Municipal), **le mercredi 4 octobre 2017 à 19 h 30** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

- 1 – Election du Maire
- 2 – Election des Adjoints
- 3 – Détermination des commissions municipales
- 4 – Délégations du Conseil Municipal au Maire
- 5 – Délégations auprès des organismes extérieurs et internes – Désignation de délégués du conseil municipal
- 6 – Indemnités de fonction des élus